



Avec vous et pour vous, Noisiel avance

ETTRE DU MAIRE

avril 2024

BUDGET 2024

Chères Noisiéliennes, chers Noisiéliens,

Vendredi 22 mars, les membres du Conseil municipal ont adopté le budget de notre commune pour l'année 2024. Je me réjouis de constater que tous les membres du conseil municipal, y compris les élus d'opposition, ont voté pour ce budget. Je remercie les élus d'avoir su dépasser les clivages politiques et d'avoir fait passer l'intérêt de la ville avant les considérations politiciennes.

C'est un budget qui s'inscrit dans un contexte particulièrement contraint pour les finances publiques. Les prix du gaz et de l'électricité demeurent à des niveaux très élevés. Cependant, notre gestion, qui fait rimer prudence et ambition, garantit des services publics de qualité.

« LES TAUX COMMUNAUX DE LA FISCALITÉ LOCALE RESTENT STABLES. »

Cette année encore, les taux communaux de la fiscalité locale restent stables. Cette gestion saine des finances publiques se traduit en outre par la poursuite du désendettement de la commune.

Notre approche des finances communales, basée sur le bon sens, nous permet d'avoir un budget assis sur de saines fondations. C'est un budget qui met en application le dicton populaire : « un sou est un sou ».

Noisiel est une ville solidaire, ouverte sur le monde et où il fait bon vivre. Elle compte un grand nombre d'associations œuvrant dans divers domaines. Ces dernières pourront compter sur le soutien sans faille de la municipalité.

Vous trouverez dans les pages suivantes les principales caractéristiques du budget communal.

Sincèrement votre

Mathieu Viskovic

UN CONTEXTE TOUJOURS CONTRAINT

Vendredi 22 mars, le Conseil municipal a voté le budget de la commune pour 2024. Cette année encore, le contexte financier est exigeant. Le budget 2024 reste marqué par les prix élevés de l'énergie et des matières premières, et une inflation non encore retombée à son niveau habituel.

Ce budget doit aussi supporter les augmentations attendues et nécessaires des salaires des fonctionnaires votées au Parlement courant 2022 et 2023, et qui pèsent sur des charges de personnel néanmoins contenues grâce à une approche et une gestion raisonnées des effectifs. Malgré ces hausses, la municipalité mène une gestion saine et attentive, et entend optimiser ses ressources humaines, matérielles et financières dès lors que le service rendu aux habitants est préservé. Cela permet aux Noisiéliens de continuer à bénéficier d'activités de qualité.

■ LES PRINCIPALES ACTIONS PRÉVUES POUR 2024

Le budget présenté trouve les marges de manœuvre nécessaires pour permettre le financement des projets d'investissement inscrits dans le projet municipal.

✓ Éducation-périscolaire-jeunesse

Extension de l'école maternelle de la Ferme-du-Buisson

comportant deux classes, un dortoir, des sanitaires et des locaux techniques

> 709 000 €

Réfection de la cour de l'école élémentaire de la Ferme-du-Buisson

> 185 000 €

Travaux dans divers bâtiments scolaires :

sanitaires et préau (Allée-des-Bois), restaurant scolaire (Jules-Ferry), changement de radiateurs (Bois-de-la-Grange), pose de stores et rénovation des menuiseries (Ferme-du-Buisson), réfection des sols (Noyers)...

> 238 000 €

✓ Sobriété énergétique

Poursuite des efforts déjà engagés en la matière

Renouvellement de l'éclairage public avec passage à l'éclairage à Led (moins énergivore) pour les bâtiments municipaux (80 000 €) et les candélabres (516 000 €).

Poursuite du «verdissement» de la flotte automobile municipale par l'acquisition de véhicules propres

En 2013, celle-ci représentait 53 véhicules, tous thermiques. En 2023, sur 41 véhicules, 7 étaient électriques. Un nouveau véhicule électrique s'ajoute en 2024. Parallèlement, la Ville s'équipe progressivement en modèles thermiques à faibles émissions, aux nouvelles normes anti-pollution. En 2024, elle en comptera 12.



Vue de la future l'extension de l'école maternelle de la Ferme du Buisson



Véhicule électrique au Centre technique municipal



Renouvellement de l'éclairage public

✓ Sécurité

Extension du dispositif de la vidéo-protection à la Pièce-aux-Chats et sur la place Émile-Menier
> 340 000 €

✓ Sports

Transformation en terrain synthétique du stade de la Remise-aux-Fraises
> 1,04 million d'euros

Création d'un terrain de padel en extérieur au complexe de tennis Bernard-Légier
> 115 000 €

✓ Accessibilité

Réfection des voiries et mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite), dans le cadre du Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)
> 206 000 €

Poursuite des aménagements dans les bâtiments communaux (dont la Halle des Sports, la crèche collective, l'école élémentaire de l'Allée-des-Bois...)
> 180 000 €



Extension du dispositif de vidéo-protection



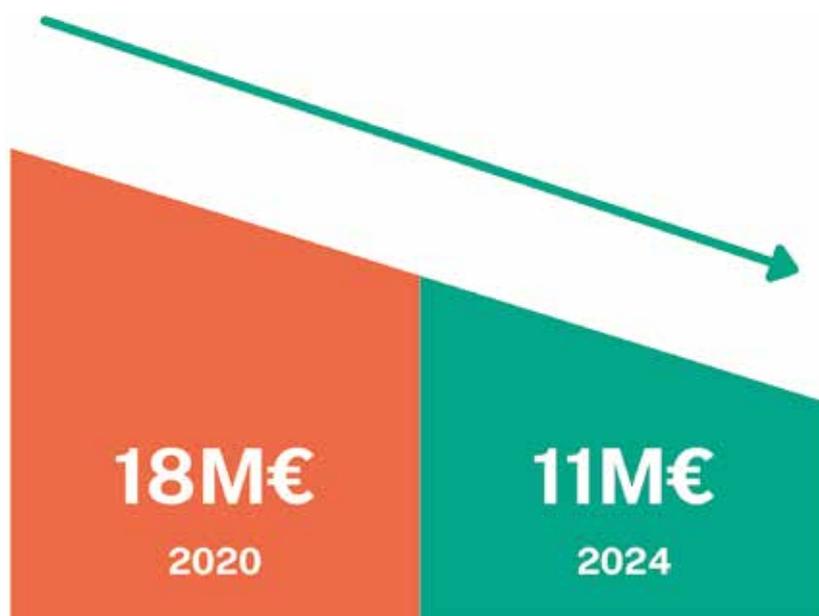
Pose d'un revêtement synthétique sur un terrain de football



La voirie mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite)

■ UN ENDETTEMENT RÉDUIT

Depuis plusieurs années, le niveau d'endettement diminue progressivement, notamment grâce au réaménagement de la dette et à son remboursement anticipé. Elle est passée de 17,7 millions d'euros en 2020 à 11,1 millions d'euros fin 2023 (voir graphique). Le montant des emprunts prévus pour 2024 (4,4 millions d'euros) reste théorique : il ne tient pas compte de recettes que la commune pourrait percevoir dans l'année, par des subventions ou des dotations. Ces recettes réduiraient encore le besoin d'emprunt, tout comme les excédents du précédent budget. Pour 2024 à Noisiel, la dette par habitant s'élève à 720 euros. Un chiffre en baisse : il était de 1 152 euros par habitant en 2020.



LES CHIFFRES CLÉS

INVESTISSEMENT
7,32 M€*

LE BUDGET GLOBAL
33,55 M€*

FONCTIONNEMENT
26,2 M€*

* M€ : millions d'euros

0 %

LA MUNICIPALITÉ N'AUGMENTE PAS LE TAUX COMMUNAL
DE LA TAXE FONCIÈRE

LES RECETTES DE LA VILLE SONT DE **26 224 560 €**

Quand la Mairie reçoit **100 €**, d'où viennent-ils ?



LES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Principale dotation de fonctionnement de l'État aux collectivités territoriales, la dotation globale de fonctionnement (DGF) allouée à Noisiel est en baisse constante depuis 15 ans. Depuis 2010, la perte cumulée s'élève à 17,54 millions d'euros.

UNE GESTION QUI PORTE SES FRUITS



Patrick Ratouchniak,
Adjoint au Maire chargé
des finances, des marchés publics
et de la vie des quartiers

« Nos efforts de gestion engagés pour surmonter les crises récentes et successives (pandémie, énergie) portent leurs fruits et consolident un peu plus les moyens de l'action municipale.

Ce résultat vertueux, où chaque dépense est ajustée avec un regard attentif porté au service de chaque habitant, permet de présenter un budget 2024 proposant la poursuite de vos rendez-vous festifs et culturels habituels comme des actions solidaires et engagées en faveur des moins privilégiés.

Mais ce budget permet également de proposer des réalisations et initiatives nouvelles pour maintenir et améliorer aussi bien la qualité du service que du cadre de vie de tous. Malgré une décrue lente de l'inflation et des prix de l'énergie toujours élevés, les taux d'imposition adoptés lors du vote de ce budget restent les mêmes. »